



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2019-2020/07 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 20 mai 2020 par vidéoconférence et conférence téléphonique.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 20 mai 2020 est ouverte à 19 h 32.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Simon Cloutier (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife) Marie-Ève Martel (Yellowknife) Nicole Fournier (Hay River) Sarah Poitras (Hay River) Michael St-Amour (Hay River)
Directrice générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Contrôleur financier	:	Marc Akpoé
Coordonnatrice administrative	:	Mama Sylla

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/37

Il est proposé par Nicole Fournier
Appuyée de Jean de Dieu Tuyishime

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2019-2020/07 de la CSFTNO du 20 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 06 du 27 avril 2020 et suivis

MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/38

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Nicole Fournier

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire no 06 de la CSFTNO du 27 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité

6. QUESTION À L'ÉTUDE (POUR DÉCISION)

6.1 Politique 1.0 – Processus de gouvernance : Démission d'une commissaire de la CSFTNO et processus de nomination

Les commissaires ont reçu le document expliquant le processus de sélection d'un commissaire suite à la démission d'un membre du Conseil, conformément à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur les élections des administrations locales*.

MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/39

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE la démission de la commissaire Nicole Fournier, représentante de la région Hay River, effective à compter du 31 mai 2020, soit reçue.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/40

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Jean de Dieu Tuyishime

QUE la procédure retenue pour combler le poste laissé vacant à la suite de la démission de la commissaire Nicole Fournier soit celle indiquée à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur les élections*

des administrations locales qui permet au Conseil des commissaires de nommer un membre, soit l'option 1 contenu au rapport CSFTNO/19-20/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 20 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/41

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE soit retenu le processus de sélection pour la nomination d'une ou d'un commissaire pour le secteur Hay River tel que présenté à l'annexe A du rapport CSFTNO/19-20/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 20 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 6, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/42

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Jean de Dieu Tuyishime

QUE soit retenu le profil de la ou du candidat au poste de commissaire scolaire représentant le secteur Hay River tel que présenté à l'annexe B du rapport CSFTNO/19-20/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 20 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 7, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/43

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Jean de Dieu Tuyishime

QUE la directrice générale et secrétaire de la CSFTNO procède à la publication d'un avis public dans les journaux couvrant la juridiction du territoire de Hay River tel que présenté à l'annexe C du rapport CSFTNO/19-20/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 20 mai 2020.

7. RAPPORT DE MONITORING

Sans objet.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Rapport du Comité de planification stratégique – réunion du 29 avril 2020

La présidente du Comité de planification stratégique présente le rapport de la réunion du 29 avril 2020 qui fait état de trois propositions pour la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique 2020-2015. Le Comité recommande au Conseil la deuxième option, soit de repousser jusqu'à la mi-

septembre 2020 le travail de refonte du Plan stratégique, et ce sujet à une réévaluation selon l'évolution de la situation avec la pandémie.

MOTION 8. RÉOLUTION CSFTNO/19-20/44

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE soit reçu tel que présenté le rapport du Comité de planification stratégique du 29 avril de la CSFTNO.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Rapport du Comité de gouvernance et politiques – réunion du 4 mai 2020

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO consulte les membres du Comité de gouvernance et politiques sur les ébauches de directives administratives suivantes :

- ADM-08 : Collectes de fonds
- ASE-03 : Enseignement à domicile
- RH-03 : Conflits d'intérêts et confidentialité
- ADM-09 : Transport scolaire
- ADM-07 : Fermeture d'urgence
- ADM-06 : Accès aux lieux scolaires
- ASE-09 : Suspension et renvoi d'un élève

Suite aux commentaires, des modifications seront apportées et présentées à nouveau au prochain Comité de gouvernance et politiques du 11 mai 2020.

MOTION 9. RÉOLUTION CSFTNO/19-20/45

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE soit reçu tel que présenté le rapport du Comité de gouvernance et politiques du 4 mai de la CSFTNO.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Rapport du Comité de gouvernance et politiques – réunion du 11 mai 2020

Suite aux commentaires reçus par les membres du Comité de gouvernance et politiques le 4 mai 2020, la direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO a apporté des modifications aux directives administratives suivantes :

- ADM-08 : Collectes de fonds
- ASE-03 : Enseignement à domicile
- RH-03 : Conflits d'intérêts et confidentialité
- ADM-09 : Transport scolaire

- ADM-07 : Fermeture d'urgence
- ADM-06 : Accès aux lieux scolaires

Pour la directive administrative ASE-09 portant sur la suspension et le renvoi d'un élève, la directrice générale indique qu'un examen plus approfondi est nécessaire avant de consulter le Comité sur le contenu.

Le Comité de gouvernance et politiques a souligné quelques modifications mineures qui ont été retenues pour la version finale des directives administratives.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est confiante que les présentes directives administratives permettront l'encadrement nécessaire à la saine gestion des opérations de la CSFTNO.

MOTION 10, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/46

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE soit reçu tel que présenté le rapport du Comité de gouvernance et politiques du 11 mai de la CSFTNO.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Rapport du Comité des finances – réunion du 13 mai 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière et le contrôleur financier ont présenté au Comité des finances les états financiers au 30 avril 2020. Les commissaires, après discussions et modifications, ont reçu les états financiers au 30 avril 2020. Le Comité des Finances se dit satisfait du travail réalisé et accepte de soumettre les états financiers au 30 avril 2020 au Conseil des commissaires.

MOTION 11, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/47

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE soient approuvés les états financiers au 30 avril de la CSFTNO.

Adoptée à l'unanimité

A ce moment-ci, le commissaire Jean De Dieu Tuyishime souligne que pour soutenir la Compagnie d'autobus First Transit, il serait opportun de payer la facture d'autobus à la hauteur du financement reçu du gouvernement à cet effet et de contester le déficit par la suite.

MOTION 12, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/48

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Nicole Fournier

QUE la facture de la Compagnie First Transit soit payée à la hauteur du financement accordé par le gouvernement à cet effet; ET QUE les états financiers au 30 avril soient modifiés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

9. COMMUNICATIONS (INFORMATION)

9.1 Retraite des commissaires du 30 et 31 mai 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière soumet une ébauche du programme de la retraite du 30 et 31 mai 2020:

- L'état des lieux - Dossiers en litige
- Le budget 2020-2021, incluant la dotation
- L'automatisation
- La clôture de l'année scolaire 2019-2020
- La planification pour la rentrée scolaire 2020-2021

Les commissaires, en raison de la pandémie actuelle, proposent que la retraite se tienne en présentiel et qu'elle soit tenue les 6 et 7 juin 2020. Une autorisation sera demandée à la Chef de la santé publique et un plan pour le respect des normes de distanciation sera fournie, pour acceptation. Les commissaires sont invités à faire part de leurs intérêts pour certains sujets.

9.2 Rapport de la présidence de la CSFTNO

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

9.3 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles

Le rapport de la direction générale et des directions d'écoles de la CSFTNO est présenté.

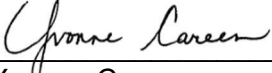
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MOTION 13, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/49


Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Sarah Poitras

QUE la séance ordinaire no 07 de la CSFTNO du 20 mai 2020 soit levée à 21 heures.

Adoptée à l'unanimité



Yvonne Careen
Directrice générale



Simon Cloutier
Président